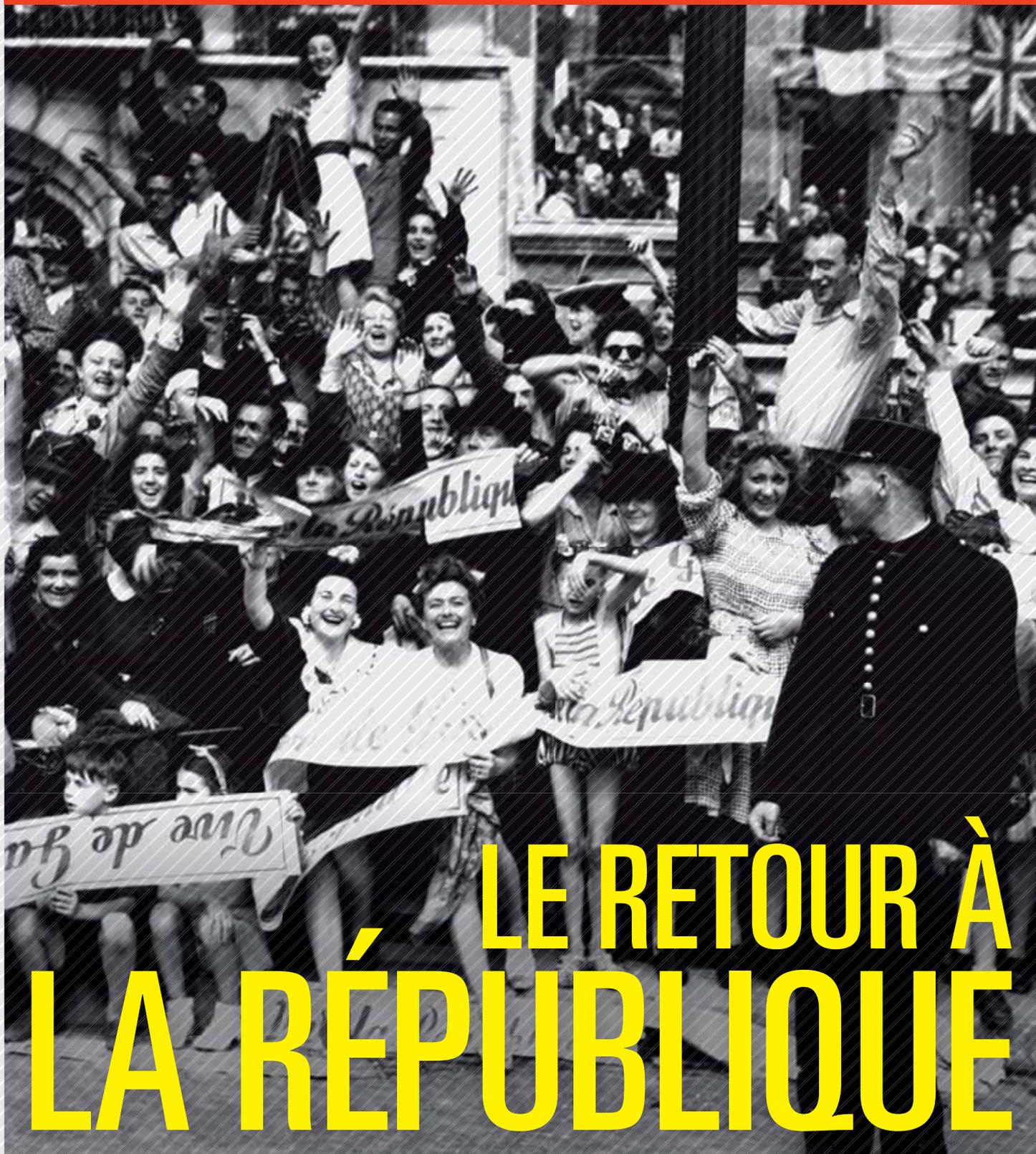


LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION, DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES



, LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine
et des archives

14 rue Saint-Dominique - 75700 Paris SP 07
Tél. : 01 44 42 16 17 - Fax : 01 44 42 11 77
dmpa-bapi.chemins.fct@intradef.gouv.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NAVELOT

...

RÉDACTEUR EN CHEF

Grégory AUDA

COMITÉ DE RÉDACTION

Alice CAMUS DE VALENCE • Cyril CAUDRON
Cécile FAURÉ • Daniel FLEURY • Alain MARZONA
Gérard MONNEVEU • Guillaume PICHARD
Élise TOKUOKA • Thierry WIDEMANN

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Christine RODI

RÉDACTEUR

Élisabeth COLAS

ICONOGRAPHE

Joëlle ROSELLO

SECRÉTAIRE

Christiane MONTEAGUDO

...

CHEF DE LA MISSION COMMUNICATION

Valérie STRAUS (SGA/COM)

DIRECTEUR ARTISTIQUE / GRAPHISTE

© Pascal ILIC (SGA/COM)

PAO, IMPRESSION ET ROUTAGE

PGT + PGP (SGA/SPAC)

Pôle graphique de Tulle - 2, rue Louis Druiolle
CS 10290 - 19007 Tulle Cedex

N°ISSN : 1150-70 55 - Tirage : 23 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015



Le site Internet Chemins de mémoire propose
des dossiers sur l'actualité mémorielle
et des articles historiques pour aller plus loin
www.cheminsdememoire.gouv.fr

Retrouvez les anciens numéros
des *Chemins de la mémoire* dans la rubrique
«Mémoire et Patrimoine»
www.defense.gouv.fr



←

Les Parisiens ovationnant
le général de Gaulle sur
les Champs-Élysées, 26 août 1944.
© Coll. NARA US Musée du général Leclerc
et de la libération de Paris/Musée Jean Moulin
(Paris Musées)



L'ACTUALITÉ

3

L'ÉVÉNEMENT

4/5

23 novembre 1944,
Strasbourg libérée

LE DOSSIER
LE RETOUR
À LA RÉPUBLIQUE

6/10

CAHIER CENTRAL
VOTRE REVUE EN LIGNE

L'ENTRETIEN
Jean-Marc Berlière

11

L'ACTEUR
Philippe Leclerc

12

RELAIS
Transmettre le goût de l'histoire

13

CARREFOUR(S)

14/15

PATRIMOINE

4^e



De Gaulle sur les Champs-Élysées (de gauche à droite)
André Le Troquer, Georges Bidault, Charles Luizet, Alexandre Parodi.
© Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris
Musée Jean Moulin (Paris Musées)

2014, ANNÉE DE COMMÉMORATIONS

Ce numéro est consacré à une thématique porteuse d'espoir : la Libération du territoire national en 1944 et le retour à l'ordre républicain. 1944, la guerre va pourtant encore durer de longs mois même si rien ne paraît plus devoir contrarier la victoire des Alliés. Et si, en France, les forteresses allemandes de la Manche, de la mer du Nord et de la côte atlantique ne tomberont qu'au moment de la capitulation du Reich, le 8 mai 1945, la situation a bien évolué depuis août 1944. Avec la libération de Paris (25 août 1944), un cycle se termine ou, pour être exact, une parenthèse se ferme. Car dans l'esprit du général de Gaulle, la République n'a jamais cessé d'exister. C'est tout le sens de son action politique et la force des gestes symboliques qu'il accomplit alors. Notre dossier, réalisé par Christine Levisse-Touzé, revient sur cet épisode, mais aussi sur l'épopée qui conduisit le futur maréchal Leclerc et la 2^e DB de la Lybie à l'Allemagne, de Koufra à Berchtesgaden... en passant notamment par Paris et Strasbourg.

Avec ce numéro des *Chemins de la mémoire* s'achève une année de commémorations particulièrement dense : bicentenaire de la première chute de l'Empire, centenaire de la Première Guerre mondiale, 70^e anniversaire des débarquements et de la Libération, 60^e anniversaire de la chute de Diên Biên Phu... Autant d'événements majeurs qui ont profondément marqué notre histoire et dont nous pouvons, aujourd'hui encore, mesurer l'impact sur la société française.

En faisant systématiquement appel à des historiens spécialistes de ces sujets, la rédaction a toujours cherché à vous fournir les clés d'une meilleure compréhension du cycle commémoratif, à proposer une analyse rigoureuse des événements en même temps qu'une information historique actualisée, synthétique et accessible, à la pointe de la recherche et en prise avec les débats de notre temps. Avec votre soutien, notre démarche se poursuivra en 2015. ■



L'AGENDA

DÉCEMBRE

- 05** Journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- 13** X^e édition des Rencontres historiques de l'École militaire. Journée d'études «La Collaboration 1940-1945» organisée par les Archives nationales et la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

JANVIER

- 22** Journée franco-allemande instituée par le sommet franco-allemand du 22 janvier 2003. À cette occasion, en France et en Allemagne, les écoles et les établissements du second degré sont invités à organiser des activités pluridisciplinaires autour de la langue du partenaire.
- 27** Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.
.....
Anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge.

14 500

C'est environ le nombre d'hommes et de femmes composant la division Leclerc lors de son départ pour l'Angleterre en avril 1944.

Au noyau initial des 3 500 Français libres s'ajoutent 3 600 soldats de l'Empire, 3 000 évadés de France, des Républicains espagnols, les femmes du groupe Rochambeau.

Paris, Strasbourg, Colmar, Royan, Berchtesgaden..., la division Leclerc est au feu. Cette unité d'exception paiera un lourd tribut : d'août 1944 à mai 1945, le bilan est de 1 687 tués et de 3 300 blessés.

23 NOVEMBRE 1944

STRASBOURG LIBÉRÉE

LE 2 MARS 1941 À KOUFRA, LE COLONEL LECLERC PRÊTAIT LE SERMENT «DE NE DÉPOSER LES ARMES QUE LORSQUE NOS COULEURS, NOS BELLES COULEURS FLOTTERONT SUR LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG». EN NOVEMBRE 1944, LA 2^E DB ET SON CHEF VONT HONORER CET ENGAGEMENT.



Pierre DUFOUR

Auteur d'ouvrages
d'histoire militaire,

Membre de l'association
des Écrivains combattants

Après de violents combats à Dompierre et Baccarat, en Lorraine, la 2^e DB (division blindée), qui a forcé la Meurthe à la seule initiative du général Leclerc, éprouve le besoin de souffler et de se réorganiser. Cet intermède permet d'incorporer et d'instruire les recrues provenant des FFI, et de renouveler le matériel. Intégrée au 15^e corps de la 3^e armée américaine du général Patton, la 2^e DB est articulée en trois groupements tactiques (GT) lourds - le GTD du colonel Dio, le GTL du colonel de Langlade, le GTV du lieutenant-colonel de Guillebon - et un groupement tactique léger - le GTR du lieutenant-colonel Rémy.

FRANCHIR LES VOSGES

Il n'y a plus qu'un obstacle entre la 2^e DB et Strasbourg mais il est d'importance : les Vosges dans des conditions hivernales ! Le 10 novembre, Leclerc appelle le colonel de Langlade et lui confie sa mission : traverser les Vosges par la route du Dabo en évitant les centres de résistance de Sarrebourg et de Saverne qui seront attaqués par le GTD et tomber sur Wasselonne et Marmoutier. *«L'ennemi vous attend par les routes de Saverne, il ne vous attend pas par le Dabo, car nul ne pourrait supposer qu'une division blindée s'engage dans cet itinéraire de montagne...»*. Le 15 novembre, Leclerc lance sa cavalerie légère à l'assaut de Cirey-sur-Vezouze et de ses ponts. Le sous-groupement Morel-Deville du 1^{er} RMSM (régiment de marche des spahis marocains) s'en empare le 18, après des combats acharnés, pendant que le lieutenant-

colonel La Horie est tué après avoir libéré Badonviller. Le 19 novembre, la 2^e DB marche sur Strasbourg.

Le GTD pousse en direction de Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne par la Nationale 4. Tandis que le sous-groupement Quilichini se heurte à une farouche résistance à Phalsbourg, le lieutenant-colonel Rouvillois contourne l'obstacle, bouscule la 316^e *Infanteriedivision* et, dans la soirée, se trouve en Alsace, au nord de Saverne. Le GTL, suivi du GTV, s'engage dans le massif vosgien et s'empare du Dabo, le 21 novembre. Malgré les défenses et la résistance ennemies, malgré des conditions météorologiques déplorables et un terrain défavorable, la barrière des Vosges est franchie et les groupements dévalent en Alsace. Au soir du 22 novembre, Marmoutier, Saverne et Phalsbourg sont libérées au prix de violents combats.

LA LIBÉRATION DE STRASBOURG

L'attaque démarre le 23 novembre 1944 à 6h45 sur quatre itinéraires, avec le Rhin et le pont de Kehl pour objectif final. Trois heures plus tard, trois des quatre colonnes butent sur les forts de la place qui sont occupés et reliés entre eux par des fossés et des défenses antichars. La situation est débloquée par la quatrième colonne du lieutenant-colonel Rouvillois qui a emprunté l'itinéraire Hochfelden - Brumath - Schiltigheim et surprend la défense allemande en surgissant de cette direction inattendue. Dans un fracas assourdissant, Rouvillois

traverse la ville de toute la vitesse de ses chars. Le 5^e escadron du 1^{er} RMSM arrive le premier devant la cathédrale. Rouvillois lance alors le célèbre message : «Tissu est dans iode» et fonce vers le Rhin, mais ne peut prévenir la destruction du pont de Kehl. Tandis que le 501^e RCC (régiment de chars de combat), le RBFM (régiment blindé de fusiliers marins) et des éléments du RMT (régiment de marche du Tchad) nettoient la ville de ses nids de résistance et de ses snipers, face à la cathédrale de granit rose, le peloton Bompard du 5/1^{er} RMSM est à même de tenir le serment de Koufra. Le spahi Maurice Lebrun se porte volontaire pour grimper sur la flèche et accrocher un emblème de fortune. Couvert par ses camarades, il grimpe... *«Je réalise que je n'ai pas l'habitude de ce genre d'exercice. Et puis il y a le vent glacial, le vertige : 142 mètres et... quelle belle cible ! Je grimpe ; enfin voilà le sommet. J'attaque le paratonnerre... et je crois bien que je tremble. J'extrait le drapeau de mon blouson ; ça y est, il est bien attaché, je tarde à le libérer. Trente secondes immobile dans le vent ; il me semble entendre un Zss, Zss, Zss. Je les avais oubliés ceux-là. Ils sont en train de m'aligner et depuis un moment déjà sans que j'aie réalisé»*. Le nettoyage se poursuit, les forts se rendent les uns après les autres. Enfin, le 25 novembre, la garnison allemande se rend à un détachement de la 2^e DB. Le lendemain, le général Leclerc préside une prise d'armes sur la place Kléber.

...7



LA VICTOIRE DE LA LIBERTÉ



↳

Le général Leclerc, après avoir passé en revue des éléments de la 2^e DB, salue pendant l'exécution de *La Marseillaise*, place Kléber, Strasbourg, 26 novembre 1944.

© ECPAD / Jacques Belin, Roland Lennad



LA CAMPAGNE D'ALSACE

Dans les jours qui suivent, la 2^e DB étend le périmètre de sécurité autour de Strasbourg et libère de nombreux villages. Le 28 novembre, elle atteint le secteur d'Erstein à 15 km au sud-ouest de Strasbourg où elle est stoppée par la vive résistance de la XIX^e armée allemande. Si Strasbourg est libérée, elle n'est pas encore sauvée ! Le 1^{er} janvier 1945, Himmler, commandant en chef en Alsace déclenche l'opération Nordwind qui vise à la reconquête de Strasbourg. Alors qu'Eisenhower veut replier les troupes avancées en Alsace, de Gaulle enjoint au général de Lattre de Tassigny de défendre les positions acquises. La tension monte entre les états-majors français et américain. Finalement, une intervention de Churchill permet de dénouer la crise et de Lattre met en place le dispositif de défense de Strasbourg sur un front de 248 kilomètres. En attendant la 3^e DIA (division d'infanterie algérienne), quatre escadrons de gendarmes mobiles et des éléments FFI livrent des combats retardateurs contre les panzers qui roulent vers Strasbourg. Au sud, la 1^{re} DMI (division motorisée d'infanterie) est engagée dans une bataille acharnée et perd le bataillon de marche n°24 (BM 24), anéanti à Obenheim lors de l'opération Sonnenwende. Le sacrifice n'est pas vain ; le 13 janvier, vaincu, l'ennemi retire ses meilleures divisions pour faire face à l'offensive soviétique à l'Est. Leclerc félicite chaudement la 1^{re} DMI dans un message envoyé au général Garbay : *«Bravo mon vieux ! En somme, la 1^{re} division française libre (DFL) aura probablement sauvé Strasbourg après que la 2^e DB l'ait prise. J'espère que cela ne t'a pas coûté trop cher. Félicite tout le monde de notre part et n'hésite pas à faire connaître la vérité»*. La solidarité des Français libres joue entre Garbay et Leclerc. Cette allusion aux responsabilités de l'état-major et du général de Lattre dans la perte du BM 24 traduit une nouvelle fois les antagonismes entre Français libres d'une part et armée d'Afrique de l'autre. Après la libération de Paris, la prise de Strasbourg par la 2^e DB consacre les Forces françaises libres au premier rang de l'armée française. C'est oublier un peu vite le rôle de l'armée d'Afrique et de ses généraux, Juin et de Lattre au profit du mythe de la nation en armes, personnifié par la Résistance et les deux divisions de Français libres, qui perdure encore aujourd'hui. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

La campagne d'Alsace, Pierre Dufour, Grancher, 2014.

Ouvrage présenté dans la rubrique «Carrefour(s)».



7
Leclerc avec Rol-Tanguy
accueillant le général
de Gaulle à la gare
Montparnasse,
25 août 1944.
© coll. privée

LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE

Cœur séculaire de l'État souverain, Paris occupé par les Allemands, depuis le 14 juin 1940, est pour de Gaulle «*le remords du monde libre*». Depuis le débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, la capitale se retrouve au centre de la stratégie et au cœur de la politique.



Christine LEVISSE-TOUZÉ

Directeur de recherche
à Paris 4, directrice du Musée
du général Leclerc et de
la Libération de Paris / Musée
Jean Moulin (Paris Musées)

Paris «cœur du pays captif» revêt, dans la dernière bataille, une importance extrême. C'est pour le général de Gaulle un objectif capital qui est un passage obligé pour la reconquête de la souveraineté nationale sur le plan extérieur comme intérieur. Le 3 juin 1944, le Comité français de la Libération nationale d'Alger (CFLN) devient le gouvernement provisoire de la République (GPRF) signifiant pour les Alliés qu'il y a un gouvernement de guerre dirigé par le général de Gaulle. «*La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale*», a-t-il affirmé en avril 1942. Il l'a rappelé en 1943 et 1944 mais en soulignant qu'elle doit se faire dans l'ordre et sous contrôle. C'est bien le sens des mesures prises à Alger sur l'organisation des pouvoirs civils et militaires, visant à la prise du pouvoir et au rétablissement de la légalité républicaine en métropole au cours de la Libération. L'ordonnance du 21 avril, outre la restauration de l'État républicain,

rappelle le rôle du comité militaire d'action en France (COMIDAC) présidé par de Gaulle dans «*la conduite des opérations en territoires occupés*», avec comme représentant militaire à Londres le général Koenig, chef des Forces françaises de l'Intérieur. Un mois avant, il a été rappelé que le COMIDAC y exerce le commandement par l'intermédiaire d'un délégué militaire national clandestin, nommé en avril, le général Chaban-Delmas.

PARIS, ENJEU DE SOUVERAINETÉ

Paris retrouve son statut de capitale politique en 1943 sous l'impulsion de Jean Moulin, qui installe le siège d'un contre-État clandestin par le regroupement de la résistance et la création du Conseil de la Résistance, rassemblant mouvements, syndicats et partis politiques. Fragilisée après la dis-

parution de Jean Moulin, la délégation générale s'affirme comme l'émanation de l'État, à l'heure de la Libération. Alexandre Parodi, conseiller d'État, nommé en avril 1944, est promu le 14 août «*membre du GPRF, commissaire d'État délégué pour les territoires occupés*». Représentant direct de De Gaulle, il prépare l'installation du gouvernement provisoire dans la capitale. Quant au Conseil national de la Résistance (CNR), présidé par Georges Bidault depuis septembre 1943, il s'affirme comme l'autorité la plus représentative de la Résistance et revendique son autonomie. Il s'est adjoint le Comité d'action militaire (COMAC), dominé par les communistes, pour diriger l'action militaire en France. En dépit de sa participation au GPRF depuis avril, le Parti communiste veut jouer un rôle dans la capitale avec ses hommes aux leviers de commande, suscitant les craintes du GPRF. Cependant, ni Chaban-Delmas ni Parodi n'ont craint une prise de pouvoir par les communistes. Paris, que son passé révolutionnaire inquiète, fait l'objet d'une ordonnance spéciale fixant son administration municipale et départementale. Les préfets de la Seine et de police sont nommés dans le respect du principe d'un résistant de l'intérieur et d'un Français libre comme pour les commissaires de la République. À la Préfecture de la Seine, le résistant de l'intérieur, Marcel Flouret (1892-1971), est désigné le 28 avril 1944. Il prend possession de son poste à l'Hôtel de ville, le 20 août, jour de l'occupation de la maison commune, pour assurer la continuité des services municipaux. Le 17 juin, de Gaulle nomme préfet de police le Français libre Charles Luizet, rallié dès le 18 juin 1940, et qui a fait ses preuves comme préfet de la Corse libérée.

Sur le plan extérieur, de Gaulle tient pour essentiel que les armes de la France agissent à Paris avant celles des Alliés. Il craint que les Américains n'installent une administration militaire des territoires occupés (AMGOT) comme ils l'ont fait en Italie. En décembre 1943, il désigne le général Leclerc et la 2^e DB pour libérer Paris et y installer le pouvoir français. L'accueil enthousiaste de la population de Bayeux de de Gaulle, le 14 juin 1944, comme la nomination des autorités civiles, éloignent le spectre de l'AMGOT. À la mi-août, la rupture de la poche de Falaise et le débarquement de Provence amènent Eisenhower à remettre à plus tard la libération de Paris pour donner la priorité au front de l'Est et contourner la grande ville. Le ravitaillement de la population pose des problèmes logistiques et il ne veut pas d'un «nouveau Stalingrad» à Paris.



←
FFI à l'affût derrière une barricade, Paris, août 1944.
© DR



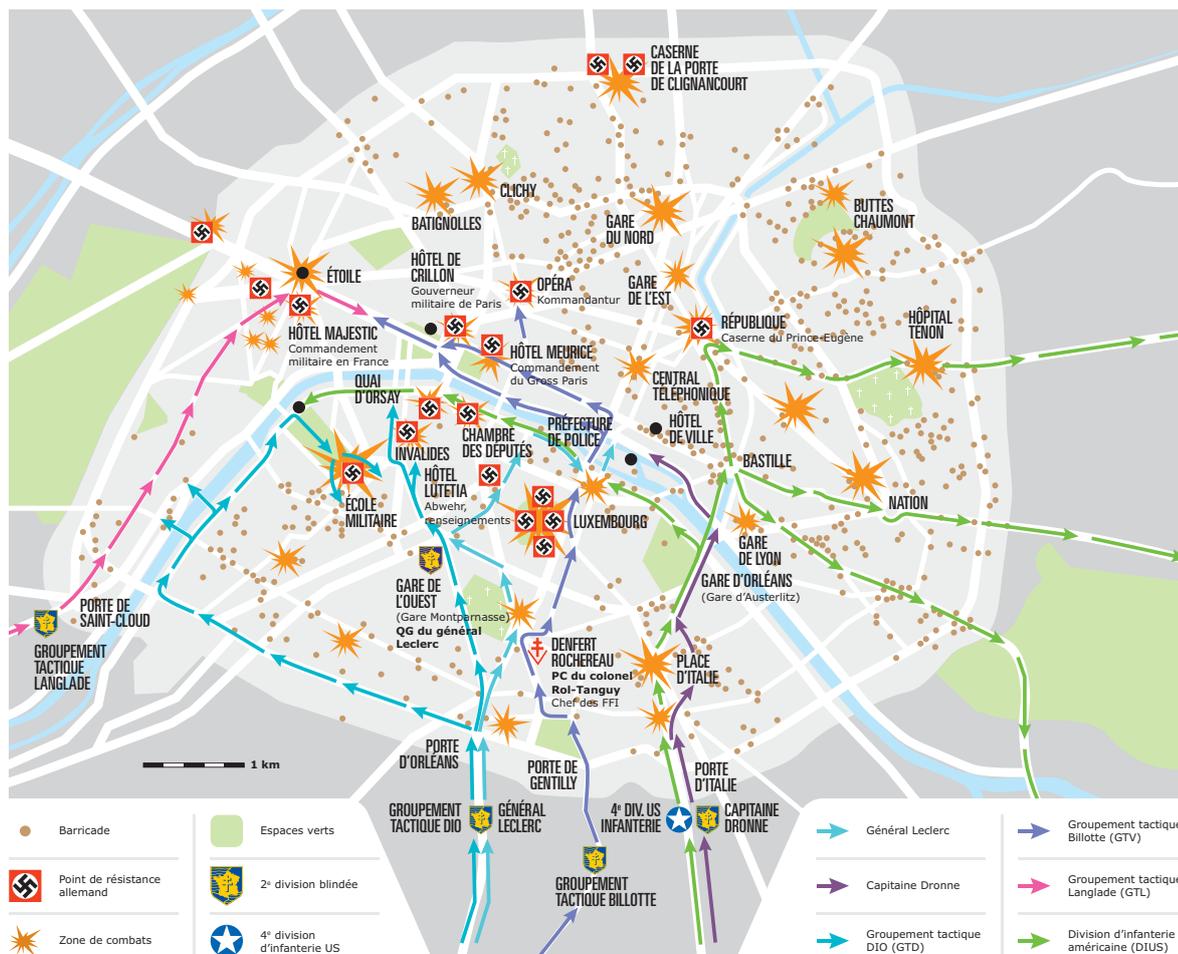
→
Acheminé à la Préfecture de police, un canon antiaérien pris aux Allemands par les FFI - policiers ;
© Gandner Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris/ Musée Jean Moulin (Paris Musées)

«FRANÇAIS DEBOUT ET AU COMBAT !»

Côté allemand, même si la bataille de Normandie est la priorité jusqu'à la mi-août, la ville Lumière demeure un symbole pour Hitler qui a nommé le général von Choltitz à la tête du *Gross Paris* avec mission de tenir la ville jusqu'au dernier homme. Les forces (20 000 hommes, une vingtaine de chars) sont constituées d'administratifs, de soldats âgés peu motivés, mais aussi de soldats et de SS qui terrorisent. En témoignent les charniers des massacres (Cascade du bois de Boulogne, Mont-Valérien). Tout à sa logique répressive, l'occupant continue de déporter : les derniers convois quittent la région parisienne les 31 juillet, 15 et 17 août, emmenant vers les camps de la mort 3 451 Juifs et résistants. Préoccupé par le sort des prisonniers politiques à Paris, le consul de Suède, Raoul Nordling, à force de négociations avec von Choltitz et la SS, obtient la libération de 2 000 personnes en échange de prisonniers allemands. À la mi-juillet, le Parti communiste, le COMAC et le Comité parisien de la Libération (CPL), créé en octobre 1943 par André Tolle, résistant communiste et syndicaliste, veulent faire du 14 Juillet une journée de manifestation, prélude à l'insurrection. La tension monte entre activistes et temporisateurs. Aux manifestations succèdent les grèves insurrectionnelles initiées par les cheminots, le 10 août, puis les policiers, le 15 août, les fonctionnaires de la ville, les postiers et les infirmiers, le 18 août. Elles répondent aux consignes d'action du général de Gaulle du 7 août «*Français debout et au combat [...] «Ne pas accomplir de travaux utiles pour l'ennemi.»* Le 18 août, les événements de Paris échappent à tout contrôle extérieur. En dépit des consignes de Koenig, reçues de Londres par Chaban-Delmas, de freiner le mouvement, l'insurrection est en marche comme le constate Alexandre Parodi. «*Paris était mûr pour un grand soulèvement*». À Paris, la chaîne de commandement a été simplifiée : le colonel Rol-Tanguy (communiste, FTPF), commandant les FFI d'Ile-de-France, chef de guerre reconnu, assure la direction militaire de l'insurrection, disposant des forces armées de la résistance, des FTPF de Charles Tillon, chef national, et de l'ensemble des forces gouvernementales, gendarmes, sapeurs-pompiers que Parodi a placé sous ses ordres par souci d'unité et d'efficacité.

...→

→
Carte des barricades
et des combats,
Paris, août 1944.
© Grand Ensemble,
Musée du général Leclerc
et de la Libération de Paris
Musée Jean Moulin
(Paris Musées)



MOBILISATION GÉNÉRALE !

L'occupation spontanée de la Préfecture de police, le 19 août, par 2 000 agents, soutenue par Rol-Tanguy, suit de peu l'ordre général de mobilisation, dactylographié par Cécile, sa femme, rappelant les missions de chacun : patrouilles, occupation des bâtiments publics, usines... enfin «*ouvrir la voie de Paris aux armées alliées victorieuses et les y accueillir*». Le manque d'armes pour s'opposer aux attaques allemandes suscite la négociation d'une trêve par le consul de Suède avec von Choltitz, d'abord pour la seule Préfecture de police, puis étendue à toute la ville. Soutenue par Parodi, Chaban-Delmas, Hamon, qui y voient le moyen d'attendre les Alliés, elle est rejetée par Rol, le CPL, le COMAC et le CNR qui dénoncent une démobilitation et y voient une ruse de l'ennemi pour faciliter le repli des forces de Normandie. Jamais respectée, elle est rompue le 21. Entre temps, le dimanche 20 août, policiers, résistants, jeunes des Équipes nationales se font ouvrir les portes de l'Hôtel de ville, au nom du gouvernement provisoire. La mobilisation est relancée avec la construction de près de 500 barricades, phénomène tout à fait exceptionnel dans la France de l'été 1944. Le peuple de Paris renoue avec son rôle séculaire. Si les insurgés sont isolés car les communications avec Londres et Alger sont difficiles, «La radiodiffusion de la nation française» et la presse écrite, sortie de la clandestinité le 21 août et alimentée par les dépêches de l'Agence Française de Presse tout juste née, sont mobilisatrices.

De son PC à Denfert-Rochereau, l'état-major FFI, outre les ordres de guérilla, met en place la surveillance du réseau d'eau potable pour prévenir tout empoisonnement par l'ennemi qui a aussi miné certains lieux : les centraux téléphoniques de la rue des Archives (3^e) et Saint-Amand (15^e), le Sénat, les ponts de

Saint-Cloud, Alexandre III ou Neuilly, le Cercle militaire Saint-Augustin et des itinéraires, ainsi que le fort de Charenton ou le château de Vincennes. L'incendie du Grand Palais provoqué par l'ennemi, le 23 août, en représailles à l'attaque par les policiers-FFI d'une colonne allemande, donne à penser que la destruction des monuments historiques est programmée. Les unités et les chars allemands qui se replient servent de renforts temporaires et nourrissent les peurs.

«TENEZ BON, NOUS ARRIVONS !»

Quant à Leclerc, son inquiétude grandit le 18 à l'annonce de l'insurrection, puis à la nouvelle que les Américains contournent la ville. Paris est son obsession depuis la mi-août et il intervient auprès du général Patton (chef de la 3^e armée) puis de Hodges (la 1^{re} armée) lorsqu'il apprend le rattachement de sa division au 5^e corps d'armée américain du général Gerow. Sans attendre confirmation de l'ordre, il regroupe son unité et envoie le 21, un détachement léger (chars, automitrailleuses, infanterie) aux ordres d'un Français libre du Tchad, le commandant de Guillebon, en direction de Versailles, avec ordre d'entrer dans Paris si l'ennemi se replie. L'envoi d'émissaires mandatés par les résistants auprès des Alliés et l'insistance de De Gaulle, qui menace de donner l'ordre à la 2^e DB de marcher sur Paris, décident le généralissime Eisenhower à envoyer la 2^e DB et la 4^e division d'infanterie américaine du général Barton sur la capitale. C'est un sursaut de conscience des Américains qui veulent sauver Paris.

Rapide le 23 août, la progression est freinée le 24, car la 2^e DB se heurte à de fortes défenses allemandes. Parodi, Chaban-Delmas, Luizet pressent Leclerc et sa division d'en-

trer dans Paris. En réponse, au mépris de la *Flak* allemande (défense allemande antiaérienne), Leclerc envoie un *piper-cub* (petit avion de reconnaissance) larguer sur la Préfecture de police un message «*Tenez-bon, nous arrivons*». Dans la soirée à Antony, son inquiétude est à son comble, lui qui espérait l'entrée de son unité dans Paris le soir-même et parce que des renforts allemands du nord de la France sont en route. Voyant un de ses premiers compagnons, le capitaine Dronne, tout désigné pour cette mission, il lui ordonne «*de foncer sur Paris*». À 21h20, les chars et *halftracks* de «*La Nueve*», composée à majorité de Républicains espagnols, parviennent sous les ovations place de l'Hôtel de ville. À la nouvelle, les cloches des églises se mettent à sonner. Peu après, le Général dicte ses consignes : «*rentrer dans Paris par les itinéraires principaux, foncer au cœur de la capitale, prendre les ponts,...] aller droit à VON CHOLTITZ obtenir sa capitulation*».

«PARIS LIBÉRÉ»

Le 25 août, alors que ses trois groupements pénètrent dans Paris, Leclerc dans son *command car*, avec Chaban-Delmas pour guide, fait son entrée par la porte d'Orléans au milieu d'une foule délirante jusqu'à son PC à la gare Montparnasse. Rejoint par le général Gerow, son supérieur américain, il lui expose son plan de bataille. Puis après avoir félicité les cheminots «vous avez bien travaillé», il se rend à la Préfecture de police que Barton a rejoint. Dans la salle de billard du préfet, PC de son adjoint le colonel Billotte, arrive, vers 15h, Choltitz, prisonnier, pour signer les conventions de reddition des troupes allemandes. Y assistent Luizet, Chaban-Delmas, Kriegel-Valrimont du COMAC et Rol-Tanguy. Amené au QG de Leclerc à Montparnasse, Choltitz signe une vingtaine d'ordres de reddition à ses unités qui combattent encore. C'est là que Leclerc, à la demande de Chaban-Delmas et Kriegel-Valrimont, accepte que Rol-Tanguy signe un des exemplaires de la convention reconnaissant le rôle «du résistant de l'intérieur» dans les combats. En tête à tête avec von Choltitz, Leclerc



←
Leclerc examinant le plan de Paris avec son supérieur le général Gerow, 25 août 1944.
© coll. NARA,
Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris/
Musée Jean Moulin
(Paris Musées)



→
Le général de Gaulle est accueilli par les représentants de l'État installés à la Préfecture de police. (à sa droite) le préfet Luizet.
© Service de la mémoire et des affaires culturelles - SMAC - de la Préfecture de police.

l'oblige à faire le nécessaire pour ravitailler la population, dans l'attente de l'arrivée de l'aide alimentaire alliée. Les hommes de Leclerc avec les FFI en appui réduisent les défenses allemandes. Quant à la 4^e division, elle opère dans l'est de la ville. Au soir du 25 août, les combats se poursuivent en banlieue.

Il est un peu moins de 17h lorsque Leclerc et Rol reçoivent le chef du gouvernement provisoire dans un Paris intact et libéré. De Gaulle a préalablement fixé le déroulement de la journée : «*Cela consiste à rassembler les âmes en un seul élan national, mais aussi à faire paraître tout de suite la figure et l'autorité de l'État*». Leclerc lui rend compte. Il n'y a pas eu de vacance du pouvoir. Contrarié le matin même par le CNR, qui dans un texte s'affirme comme la seule autorité, de Gaulle reproche au chef de la 2^e DB la signature de Rol. Mais il reconnaît le rôle des FFI et, le 18 juin 1945, fait Rol-Tanguy Compagnon de la Libération.

Il retrouve son bureau de secrétaire d'État à la Guerre - poste qu'il occupait dans le dernier gouvernement de la III^e République - au ministère, rue Saint-Dominique, montrant ainsi la continuité de l'État. La guerre n'étant pas terminée, le président du gouvernement provisoire entend aussi rappeler qu'il est le chef suprême des armées. Il se rend ensuite à la Préfecture de police où l'attendent les représentants provisoires de l'État : les préfets Flouret, Luizet et le délégué général Parodi. Il faut toute l'insistance de Luizet pour qu'il consente à se rendre à l'Hôtel de ville où l'attendent les membres du CPL et du CNR. Après Marrane et Bidault, il prononce ce discours de chef de gouvernement qui n'a d'investiture à recevoir de personne, sinon du peuple souverain. «*Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré, Paris libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France...*».



←

De Gaulle sur les Champs-Élysées, (de gauche à droite) André Le Troquer, Georges Bidault, Alexandre Parodi, Achille Perretti, colonel de Chevigné, (à l'arrière) les généraux Koenig, Leclerc et Juin.

© Serge de Sazo.

Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris
Musée Jean Moulin
(Paris Musées)

DE GAULLE : LE RENDEZ-VOUS AVEC LE PEUPLE

À Bidault qui lui demande de proclamer la République, il oppose une fin de non recevoir car la République n'a jamais cessé d'exister. Le combat mené depuis le 18 juin 1940 s'inscrit bien dans la continuité républicaine. L'ordonnance du 9 août 1944 ne rappelle-t-elle pas en son article 1 «*La forme du Gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister*». Elle est bien l'aboutissement du manifeste du 27 octobre 1940, lancé de Brazzaville, affirmant la nullité des lois du gouvernement de Vichy. Ce que de Gaulle apprendra plus tard c'est que le CNR et le CPL ont envisagé de proclamer cette République avec ou sans lui.

L'invitation des résistants au défilé, le 26 août, voulu par de Gaulle dans une tradition multiséculaire de triomphes et de victoires, calme les esprits. Rien n'est laissé au hasard. L'homme du 18 juin passe en revue un détachement du régiment de marche du Tchad, unité de Français libres de la 2^e DB qui rappelle que les armes de la France se sont fait entendre dès l'été 1940. Puis le chef du gouvernement provisoire dépose une gerbe sur le tombeau du Soldat inconnu et entreprend ce cortège «*trionphal*» des Champs-Élysées à Notre-Dame qu'il a voulu «*en donnant rendez-vous au peuple*» et à qui il confie sa sécurité. Accompagné de Parodi et des membres du gouvernement provisoire, de Bidault et des résistants du CNR et du CPL, des préfets Luizet et Flouret, des généraux Leclerc, Koenig, Juin et Chaban-Delmas, de l'amiral Thierry d'Argenlieu, il parcourt à pied les deux kilomètres de l'Étoile à la Concorde sous les acclamations. C'est un de ces rares moments d'unanimité nationale. L'homme du 18 juin était une voix, il est devenu un visage, c'est un véritable adoubement. C'est la réinstallation triomphante dans la capitale de l'État républicain.

Le 31 août, le gouvernement provisoire s'installe. Le retour à l'ordre est la priorité. La parade des deux divisions américaines, qui a eu lieu deux jours plus tôt, est une démonstration de force qui répond à la préoccupation que de Gaulle a exprimée

au général Eisenhower. La veille, de Gaulle a signé une ordonnance de dissolution des états-majors FFI dans les régions libérées. Koenig est nommé gouverneur militaire de Paris, le général Revers (chef de l'ORA) de la région parisienne et le colonel Rol-Tanguy est chargé de l'intégration des FFI dans l'armée de la Libération. Fin octobre, les milices patriotiques d'obédience communistes sont dissoutes, de Gaulle impose le pouvoir de l'État.

Après la reconnaissance du GPRF par les Alliés le 23 octobre 1944, personne ne peut plus douter de la légitimité du général de Gaulle, ni en France ni à l'étranger. Outre l'adoption d'un programme de développement économique par le gouvernement, l'Assemblée consultative provisoire tient sa séance solennelle le 9 novembre au Sénat où elle siège jusqu'à l'élection de la Constituante, le 21 octobre 1945. La France renoue aussi avec la consultation des Français dont le corps électoral a été élargi aux femmes et aux militaires, par les élections municipales d'avril 1945, puis cantonales et législatives en novembre 1945.

Du 18 au 30 août (date des derniers combats au nord de Paris), la bataille a coûté la vie à près de 5 000 personnes : 1 800 tués du côté français (156 hommes de la 2^e DB, un millier de FFI dont 177 policiers, environ 600 civils) et 3 200 Allemands et 12 800 prisonniers. La libération de Paris par les Parisiens, soutenus par la 2^e DB et les Alliés, est un acte historique majeur, même si ce n'est pas la fin de la guerre. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

De Gaulle, la République et la France libre 1940-1945,
Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Perrin, 2014.

Présenté dans la rubrique «Carrefour(s)».

Libérer Paris, sous la direction de Christine Levisse-Touzé,
avec l'assistance de Dominique Veillon, Thomas Fontaine,
Vincent Giraudier et Vladimir Trouplin, Ouest-France, 2014.

JEAN-MARC BERLIÈRE



←
Jean Marc Berlière
Professeur émérite de
l'université de Bourgogne
et chercheur au Centre
de recherches sociologiques
sur le droit et les institutions
pénales.
© DR

Spécialiste de la police française et de l'Occupation, l'historien Jean-Marc Berlière apporte son éclairage sur la question complexe de l'épuration de la société française au lendemain de la Libération.

Que désigne le terme «épuration» ?

À chaque changement de régime, après des périodes troublées et de déchirements, pour des raisons politiques et pour répondre à la pression populaire - «punir» ceux qui ont servi l'ancien régime et dont on doute de la fidélité, créer des places pour les partisans du nouveau pouvoir -, on procède à des «épurations» plus ou moins violentes : c'est le cas dans tous les pays et à toutes les époques. Après les drames, les déchirements et les délations qui ont caractérisé les quatre années d'occupation, la quasi-guerre civile qui débute au printemps 1944, avec sa spirale d'exécutions, de répression, d'attentats et de représailles, fait craindre des débordements, des désirs de vengeance et de revanche.

Qu'appelle-t-on «épuration sauvage» et «épuration extra-judiciaire» ?

Des «tribunaux populaires» (on trouve parfois l'expression «tribunal révolutionnaire»), sorte de «cours martiales» autoproclamées, à la légalité mal établie, se constituent dès la Libération. Cette «épuration extra-judiciaire» ne met pas fin pour autant aux exécutions sommaires - désignées sous le terme d'«épuration sauvage» - qui se déroulent au cours de l'été 1944 et, pour un tiers d'entre elles, même au-delà. Cependant, la distinction entre «épuration sauvage» et «extra-judiciaire» est toute théorique. Le résultat est finalement le même, que la condamnation

soit rédigée sur un coin de table sous la pression de foules haineuses, sans enquête préalable, sans avocat, parfois sur la seule rumeur ou accusation publique, ou qu'elle soit le résultat d'expéditions souvent crapuleuses ; car il est pratiquement impossible de reconstituer et l'origine et l'identité des exécutants qui opèrent et se dissimulent sous des pseudonymes du genre «lieutenant Georges», «capitaine Bernard» ou «commandant Marcel».

Quel est le bilan de cette forme d'épuration ?

Commencée dès les mois de juin-juillet 1944 dans certaines régions, cette épuration extra-légale se poursuit jusqu'en septembre voire octobre, c'est-à-dire au-delà du rétablissement de la légalité républicaine (30 août) et de la dissolution de principe de ces tribunaux. Le bilan est très difficile à établir et les chiffres varient entre 105 000 (chiffre très exagéré, né d'articles de correspondants de guerre américains choqués par les scènes auxquelles ils ont assisté et qui ont généralisé ces faits à la France entière) et 8142 (enquête de l'IHTP 1981, chiffre ne concernant que 84 départements et sans doute optimiste comme le montrent des études ultérieures qui aboutissent pour quelques départements à des réévaluations de l'ordre de 50%).

Ce total, impossible à préciser, pourrait se situer entre 12 et 14 000 personnes exécutées, dont une minorité après jugement par un tribunal de fait.

À cette phase succède l'épuration judiciaire. Comment se déroule-t-elle ?

Le gouvernement a cherché à réguler, encadrer et légaliser une épuration réclamée par l'opinion et les journaux. Les tribunaux militaires, mais surtout des «cours de justice» et des «chambres civiques» vont être mises en place pour se prononcer, les premières, sur les crimes prévus par les articles 75 et suivants du Code pénal, les secondes, sur des délits qui n'entraient pas dans cette nomenclature et ressortissant souvent au délit d'opinion, de fréquentation, qui sont punis de la peine d'indignité nationale, instituée par ordonnance, le 26 août 1944. La justice militaire a ensuite pris seule le relais et aura à se prononcer jusque dans les années 1950, notamment sur les condamnés longtempers en fuite amenés à purger leur contumace. Pour les responsables politiques et les membres de la haute administration, c'est la Haute Cour de justice qui a été en charge des procès. Au total, les cours de justice et chambres civiques ont jugé 125 000 personnes dont plus du tiers furent condamnées à des peines de prison, 1 500 à la peine capitale et 50 000 à la dégradation nationale.



La rédaction

POUR EN SAVOIR PLUS

Ainsi finissent les salauds, séquestrations et exécutions clandestines dans Paris libéré, Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, Robert Laffont, 2012.



PHILIPPE LECLERC

Il a tout juste 41 ans,
en 1943, lorsque de Gaulle
le choisit pour une
mission capitale,
libérer Paris.
Français libre
de la première heure,
son audace et son habileté
à forcer le cours des événements
sont reconnus.

→
Le général Leclerc,
portant la traditionnelle
combinaison de char,
à Antony, le 24 août 1944 ;
c'est la première photo où
il porte ses trois étoiles
de général de division
(obtenues en mai 1943).
© US /Musée du général Leclerc
et de la Libération de Paris
Musée Jean Moulin
(Paris Musées)



Christine LEVISSÉ-TOUZÉ

Directeur de recherche
à Paris 4, directrice du Musée
du général Leclerc et de
la Libération de Paris / Musée
Jean Moulin (Paris Musées)

Né à Belloy en 1902 dans une famille de noblesse terrienne, il choisit la carrière des armes. Saint-cyrien, Hautesclocque est un officier promis à une brillante carrière : capitaine en 1934, major de l'École de Guerre en 1939. Il a occupé des postes d'état-major et d'instructeur et servi par choix au Maroc (1926-1930). Avidé d'action, il a participé aux opérations de pacification. Instructeur des officiers marocains à l'École militaire de Meknès, il a noué des liens d'amitié durables avec eux. Dans les années trente, par son cousin Xavier de Hautesclocque, reporter en Allemagne, il prend la mesure de ce qu'est le régime nazi et de la menace que représente Hitler.

Lors de la drôle de guerre, fait prisonnier, il s'évade, puis reprend le combat. Blessé, évacué sur ordre, il échappe à nouveau à la captivité. Rejetant l'occupation parce qu'il n'accepte pas l'asservissement, esprit libre, il rompt, par patriotisme, avec le sacro-saint principe d'obéissance absolue en vigueur dans l'armée pour rallier le général de Gaulle à Londres. Sa femme l'a d'ailleurs encouragé dans cette voie et reste en France pour veiller sur leurs six enfants. Pour protéger les siens des poursuites du gouvernement de Vichy, il adopte le pseudonyme de *Leclerc*. De Gaulle, qui a jaugé l'officier, lui confie la mission de rallier le Cameroun (26 août 1940), puis, plus tard, le Gabon (12 novembre). Devenu commandant militaire du Tchad, il effectue des raids contre les oasis italiennes en Libye. La prise de Koufra, le 1^{er} mars 1941, révèle ses qualités d'audace et de meneur d'hommes avec lesquels il fait le serment de « ne déposer les armes que lorsque les couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». De Gaulle le fait Compagnon de la Libération. Promu général de brigade en août de la même année, la conquête du Fezzan lui permet la jonction à Tripoli, fin janvier 1943, avec la 8^e armée britannique de Montgomery, sous les ordres duquel il participe à la campagne de Tunisie. En août 1943, de Gaulle lui confie le commandement de la 2^e DB à former au Maroc. La division, singulière par sa grande diver-

sité (22 nationalités, 3 600 soldats de l'Empire), qui rassemble des hommes et des femmes de toutes confessions, de toutes convictions et de tous horizons, doit à son chef sa cohésion et son unité.

Fin 1943, il est choisi avec son unité par de Gaulle pour libérer la capitale. Ce dernier ayant obtenu d'Eisenhower que la 2^e DB participe aux opérations en Normandie dans le dispositif américain, la 2^e DB est débarquée, le 1^{er} août 1944, avec l'armée Patton. Elle est engagée après la prise d'Alençon dans la fermeture de la poche de Falaise. Ayant obtenu l'ordre de Bradley, le 22 août, Leclerc fonce avec son unité sur Paris et reçoit la capitulation de l'ennemi. Pour lui « *La France de De Gaulle, celle qui a refusé de cesser le feu, retrouve la France de l'intérieur, celle qui a refusé de courber le front [...] Aux yeux de nos soldats et de moi-même, depuis le 25 août 1944, le Parisien c'est l'ami rencontré sur le plus beau champ de bataille...* ». La chevauchée se poursuit à l'est avec la libération de Strasbourg, le 23 novembre 1944, tenant ainsi le serment de Koufra. Cette épopée s'achève le 5 mai 1945 au nid d'aigle d'Hitler près de Berchtesgaden. Chef du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, Leclerc signe, le 2 septembre, pour la France, l'acte de capitulation du Japon. En Indochine puis en Afrique du Nord, il porte un regard lucide sur l'évolution politique des populations, due aux bouleversements de la guerre, et sur la nécessité d'une autonomie plus grande. Un accident d'avion, le 28 novembre 1947, interrompt ce brillant parcours. Il est élevé à la dignité de Maréchal de France, le 27 juin 1952, à titre posthume.

POUR EN SAVOIR PLUS

Philippe Leclerc de Hautesclocque (1902 - 1947) : la légende d'un héros, Christine Levisse-Touzé, Tallandier, 2002



LA VICTOIRE DE LA LIBERTÉ



TRANSMETTRE LE GOÛT DE L'HISTOIRE

La rédaction



AVEC 1718 ÉTABLISSEMENTS ET PLUS DE 35 000 ÉLÈVES PARTICIPANTS EN 2013-2014, LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION SUSCITE TOUJOURS L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES ET DE LEURS PROFESSEURS. IL PERMET AUX JEUNES DE MIEUX CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE LEUR PAYS ET DE LES ÉVEILLER AUX VALEURS CIVIQUES ET À LA VIE CITOYENNE.

Depuis sa création, le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a su s'adapter à l'évolution des pratiques pédagogiques. Cette volonté d'ancrer le concours dans la modernité est sans nul doute l'une des raisons de son succès. Support de transmission d'une mémoire active et vivante, le CNRD est un concours pleinement en prise avec son époque.

UNE RÉFLEXION SUR LE PASSÉ

Lauréat de la première édition du CNRD en 1961, l'historien médiéviste Jean-Philippe Genet a observé ces évolutions «Lorsque j'ai passé ce concours, il s'agissait d'une affaire individuelle, le professeur n'étant en quelque sorte que le relais d'une information. L'épreuve consistait en une dissertation. Depuis, le concours a su évoluer en proposant, autour d'une thématique, une pédagogie adaptée à la jeunesse qui privilégie le travail collectif».

Ainsi que l'écrivait déjà en 1974 l'ethnologue Germaine Tillon, «(...) il est possible de renouveler la pédagogie en donnant vie à une 'réflexion' du passé». Le CNRD s'inscrit totalement dans cette démarche. Rapports d'enquête, montages photographiques ou audiovisuels, rencontres avec d'anciens résistants ou déportés, collecte de témoignages, recueil d'éléments d'archives, analyse des lieux de mémoire... Les élèves et leurs professeurs disposent d'un large choix de supports et de méthodes pour exprimer le message qu'ils souhaitent relayer.

Cela répond à l'explosion des nouveaux médias dans la culture adolescente et permet le déploiement d'une pédagogie active, encourageant le travail collaboratif, attentive aux initiatives des élèves et soucieuse que ces derniers puissent s'approprier des connaissances, en dehors du traditionnel cours magistral.



←

Brochure du CNRD 2013-2014.

«Liberté» affiche d'Henri Biais, imprimée en août 1944

© DR

HISTOIRE ET ENGAGEMENT CIVIQUE

Le concours invite également les candidats à réfléchir sur le monde d'aujourd'hui. C'est dans cet esprit que les jurys départementaux et les inspecteurs d'académie choisissent des thématiques en prise avec l'actualité mémorielle et le cycle commémoratif. Ainsi celle de l'édition 2013-2014 était «La libération du territoire et le retour à la République».

Jean-Marc Genet se souvient : «Le sujet que j'ai traité en 1961 relatait un souvenir de la mémoire familiale de la Résistance. Il s'agissait d'évoquer un événement dramatique qui me touchait personnellement. Il s'agissait aussi de relayer les idéaux de la Résistance et de rappeler

la réalité vécue par cette France rurale sous l'Occupation». Enfin, le concours est l'occasion de mettre en avant des projets pédagogiques innovants. «Avec le CNRD, nous explique Jean-Philippe Genet, on ne fait pas que de l'Histoire. On sort un peu de la discipline, on élargit la vision du sujet. On touche à l'instruction civique, à l'enseignement de défense, on pose des questions philosophiques, on s'exerce aux arts plastiques... Le CNRD est ainsi l'occasion d'une interdisciplinarité très motivante pour les élèves et les professeurs».

Cette approche mêlant liberté de traitement, appropriation des sujets et travail collaboratif, participe à n'en pas douter de la formation civique du futur citoyen. ■



EXPOSITIONS



REPRÉSENTER LA GRANDE GUERRE

Rassemblant près de 500 œuvres, l'exposition présentée au musée de l'Armée s'intéresse à la manière dont les contemporains ont perçu et représenté les différents fronts entre le début et la fin du conflit. Si la peinture, la photographie ou encore la presse illustrée ont évoqué le sujet avant même le début de la guerre, c'est une réalité tout autre que découvrent les combattants et les artistes mobilisés comme Otto Dix, Guillaume Apollinaire, Fernand Léger ou encore Félix Vallotton... La violence inouïe du champ de bataille puis l'apparition des tranchées vont conditionner leur regard. L'installation de la guerre dans la durée, la vie dans les tranchées, les nouvelles armes comme l'artillerie et l'aviation sont autant d'objets dont vont s'emparer les artistes. Cependant, les représentations de la guerre sont aussi diverses que les expériences vécues - certains artistes ne livreront leurs impressions qu'à l'issue d'une longue phase de maturation. C'est cette pluralité de regards qui fait la richesse de l'exposition.

Vu du front.
Représenter la Grande Guerre,
jusqu'au 25 janvier 2015.
BDIC / musée de l'Armée, Hôtel
national des Invalides, Paris 7°
www.musee-armee.fr



LES ENGAGÉS VOLONTAIRES

Durant les deux guerres mondiales, les Juifs de France ont rejoint massivement les armées françaises. Parmi eux, figuraient plusieurs dizaines de milliers d'engagés volontaires juifs étrangers, affectés en majorité au sein de la Légion étrangère. Entre 1914 et 1919, fidèles à l'idéal républicain et à ses valeurs, ils ont défendu sur tous les fronts, avec leurs camarades, leur patrie d'adoption ; des milliers sont morts au combat. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, ils sont internés en Allemagne pour les uns, démobilisés et persécutés par le régime de Vichy pour les autres. Cette exposition, en restituant l'ampleur de leur contribution à l'histoire de notre pays, célèbre la mémoire de tous ces combattants.

Les engagés volontaires juifs étrangers dans les armées françaises durant les deux guerres mondiales, jusqu'au 8 mars 2015.
Mémorial de la Shoah, Paris 4°.
Tél. > 01 42 77 44 72
www.memorialdelashoah.org

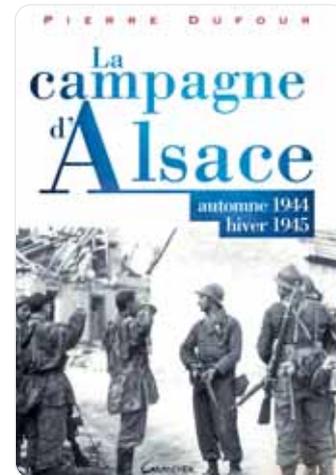
OUVRAGES



LA GRANDE GUERRE DES AVIATEURS

En abordant l'expérience des aviateurs à travers l'étude de nombreux témoignages - français, alliés et allemands -, cet ouvrage propose une approche renouvelée de l'aviation de la Grande Guerre. Il apporte des éclairages inédits sur l'histoire des aviateurs mais aussi sur un certain nombre de stéréotypes attachés à l'image du pilote, comme le culte des as. Réunissant les contributions de quinze auteurs, illustré de documents et de photographies issues des collections du musée, ce livre évoque les grandes figures de l'aviation mais aussi les combats d'aviateurs moins connus tout comme les relations entre pilotes et ingénieurs dans le cadre des constructions aéronautiques.

La Grande Guerre des aviateurs, dir. Gilles Aubagnac et Clémence Raynaud, coédition musée de l'Air et de l'Espace / ministère de la défense (SGA/DMPA), 2014, 176 pages, 22 €.



LA LIBÉRATION DE L'ALSACE

À l'automne 1944, la 1^{re} armée française du général de Lattre de Tassigny est stoppée dans la boucle du Doubs, faute de ravitaillement. Commence alors, au cours d'un hiver glacial, la terrible campagne d'Alsace, marquée par l'âpreté des combats contre les troupes nazies. Tirailleurs, gouniers, commandos de l'armée d'Afrique, Français libres de la 1^{re} DFL appuyés par la 2^e DB de Leclerc, fantassins issus des maquis et blindés des 1^{re} et 5^e DB libèrent Belfort, combattent dans les Vosges..., puis libèrent Colmar le 2 février 1945, rejetant définitivement les Allemands de l'autre côté du Rhin. Très documenté, ce livre nous fait revivre la douloureuse reconquête de l'Alsace.

La campagne d'Alsace.
Automne 1944-hiver 1945,
Pierre Dufour, édition
Grancher, 2014,
352 pages,
23 €.

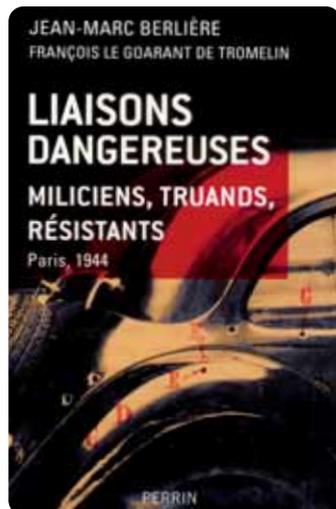




FRANÇAISES EN GUERRE

La faim, la misère, les privations et les humiliations, tel est le quotidien de la majorité des femmes sous l'Occupation. Pour d'autres femmes, juives, c'est surtout une lutte pour la survie. Pour d'autres encore, refusant la collaboration, c'est l'engagement dans la Résistance. Agents de liaison, infirmières ou combattantes, ces héroïnes, anonymes pour la plupart, accéderont tardivement à la reconnaissance officielle. L'ouvrage, richement illustré, n'écarte aucun aspect de la vie des femmes, des violences sexuelles subies sous l'Occupation et à la Libération à l'émancipation politique. Une relecture du conflit à travers le prisme du «deuxième sexe».

Les Françaises au cœur de la guerre 1939-1945, dirigé par Evelyne Morin-Rotureau, coédition Autrement / ministère de la défense (SCA/DMPA), 2014, 224 pages, 30 €.



LIAISONS DANGEREUSES

L'été 1944, entre les deux mois qui séparent le débarquement en Normandie et la libération de Paris, voit régner la plus extrême confusion. Si un certain nombre de collaborationnistes radicaux assument jusqu'au bout la logique de leur choix, beaucoup préparent des lendemains qui s'annoncent incertains par des reconversions étonnantes, des accords et des collusions inimaginables quelques semaines auparavant. Au-delà des légendes manichéennes, cet ouvrage dessine une réalité où toutes les frontières sont brouillées, où apparaissent de surprenantes compromissions, d'impudents retournements de veste et de choquantes complicités. Dans ces destins croisés, la Libération va jouer le rôle d'un révélateur.

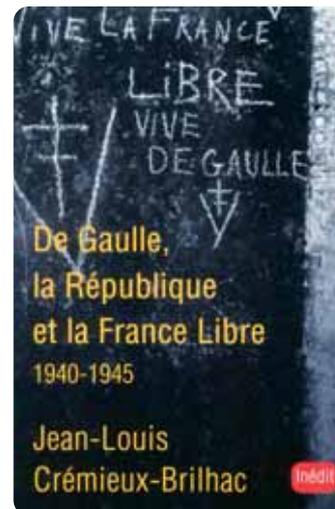
Liaisons dangereuses - miliciens, truands, résistants, Jean-Marc Berlière, édition Perrin, 2013, 380 pages, 23 €.



CHEVALIERS DES TEMPS MODERNES

Voici un ouvrage très documenté qui met en lumière 80 destins d'exception, mêlant des figures célèbres comme Romain Gary, le général Leclerc et Jean Moulin, aux magnifiques inconnus, tous compagnons de la Libération. Forgé par le général de Gaulle durant la Seconde Guerre mondiale, l'ordre de la Libération a distingué 1038 individus, 18 collectivités militaires et 5 communes. Le choix opéré souligne la grande diversité et l'intensité des itinéraires : femmes et hommes, d'origines, de convictions et d'âges variés, acteurs de la Résistance intérieure ou de la France libre... «Au-delà des faits d'armes, Les Compagnons de l'aube donne à voir un peu de la réalité de l'homme».

Les Compagnons de l'aube, Guillaume Piketty et Vladimir Trouplin, coédition Textuel / ministère de la défense, 2014, 440 pages, 55 €.



DE GAULLE ET LA FRANCE LIBRE

À travers ce recueil, Jean-Louis Crémieux-Brilhac livre plus de cinquante ans de réflexions sur la grande aventure collective que fut la France libre au XX^e siècle. Il s'intéresse principalement à sa forme politique et à son chef, le général de Gaulle, car l'épopée militaire a été, dès les premiers jours, au service d'un dessein politique. Ainsi s'éclairent la relation entre Londres, la Résistance intérieure et le parti communiste, la place de la France combattante dans le jeu des Alliés ou encore telle phase de la restauration républicaine. Rassemblés et complétés, ces textes montrent l'exceptionnelle fécondité politique de ce moment unique de l'histoire de France.

De Gaulle, la République et la France libre 1940-1945, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, coll. Tempus, édition Perrin, 2014, 493 pages, 11 €.



LIBÉRATION DES POCHEs DE L'ATLANTIQUE

Dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la libération du territoire français, les missions interdépartementales mémoire et communication des régions Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, en lien avec les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), proposent une exposition qui retrace l'histoire méconnue, peu abordée, des dernières poches de défense allemande de l'Atlantique : Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Royan et la Pointe-de-Grave. Fruit d'un important travail de recherches qui a mobilisé divers partenaires institutionnels et associatifs locaux, l'exposition rappelle cet épisode important - et ces furieux combats - de la libération du territoire au printemps 1945. Organisée en vingt panneaux et enrichie d'une iconographie variée, elle décline les faits historiques locaux, à la fois de manière thématique et géographique. Une approche pédagogique a été privilégiée afin de sensibiliser non seulement le grand public, mais aussi et surtout les scolaires à cette page douloureuse de l'histoire.

L'exposition est mise gracieusement à disposition sur simple demande auprès des services départementaux de la Charente-Maritime, de la Gironde, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.
www.onac-vg.fr



LE MÉMORIAL INTERNATIONAL DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

**LE 11 NOVEMBRE 2014 ÉTAIT INAUGURÉ PRÈS DE LA NÉCROPOLE NATIONALE
LE MÉMORIAL INTERNATIONAL DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE.**

UN IMMENSE ANNEAU SUR LEQUEL SONT GRAVÉS, SANS DISTINCTION
DE NATIONALITÉ, DE GRADE OU DE RELIGION, LES NOMS DE 580 000 SOLDATS
MORTS EN FLANDRE FRANÇAISE ET EN ARTOIS
ENTRE 1914 ET 1918.



Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette

Philippe Prost, architecte/AAPP

© adagp, 2014

© Aitor Ortiz

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE



VOTRE REVUE EN LIGNE

WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR



APPRENEZ EN VOUS AMUSANT : UN QUIZZ POUR VÉRIFIER VOS CONNAISSANCES.



CONSULTEZ LES NUMÉROS DE L'ANNÉE 2014.



PLUS D'ARTICLES, PLUS DE PHOTOS, DES DOSSIERS, DES CARTES ET DES FILMS POUR TOUT CONNAÎTRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS.

À BIENTÔT SUR : WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR

EN COUVERTURE
© ECPAD

PAGE CENTRALE ET CI-DESSUS
Pages du site www.cheminsdememoire.gouv.fr © Minit-1

POUR EN SAVOIR PLUS... POUR ALLER PLUS LOIN...



**UN SOMMAIRE
ET DES OUTILS
DE RECHERCHE POUR
ACCÉDER DIRECTEMENT
À L'INFORMATION
QUI VOUS INTÉRESSE.**



**DES LIENS
HYPERTEXTES POUR
SURFER AU FIL
DE VOS ENVIES.**



**UN DOSSIER
THÉMATIQUE,
DES LIENS VERS DES ARTICLES
COMPLÉMENTAIRES,
DES BIOGRAPHIES ET
DES LIEUX DE MÉMOIRE
À DÉCOUVRIR...**

**PLUS D'INFOS :
UN ENTRETIEN ENRICHİ,
DES RESSOURCES ET
DES DOCUMENTS.**

**SOUS
LE NOUVEL
ONGLET
«LA REVUE»,
RETROUVEZ :**

**DES RESSOURCES
PÉDAGOGIQUES :**

- › DES CARTES,
- › DES RÉSUMÉS,
- › DES GALERIES PHOTOS,
- › DES VIDÉOS À PARTAGER...

WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR